Compte-rendu réunion du CS mardi 13 juillet 2021

Présent.e.s : Marie-Pierre Collin-Huet, Patrick Giraudoux, François Moutou, Aline Treillard, Fridolin Zimmermann, Guillaume Christen, Olivier Gimenez

1. Fiches

L'idée est de préparer un fonds commun par/pour les membres du CS sur quelques sujets importants :

- i) les protocoles de suivi : Olivier se charge de coordonner la rédaction ;
- ii) les remplacements/renforcements/translocations/réintroductions : Fridolin se charge de coordonner la rédaction ;
- iii) attitudes/perceptions/acceptation : Guillaume et Farid se chargent de coordonner la rédaction.

Des membres du CS ont proposé des relectures : Patrick, Philippe, Audrey, Aline, François.

La DREAL mettra sous peu à disposition des outils de travail collaboratif (un espace de stockage du même genre que dropxbox ou google drive, et un éditeur de texte collaboratif du genre google doc ou framapad).

2. Site web du CS

La DREAL va déployer un site dédié au PNA dans lequel une page dédiée est prévue pour le CS. Cette page permettra de mettre à disposition la composition du CS, les comptes rendus des réunions et les textes qui ont mené à la création du CS. En attendant que ce site soit opérationnel, on convient d'utiliser le site https://cspnalynx.netlify.app/. Dès que le site du PNA sera opérationnel et public, on pourra utiliser sa page dédiée au CS (mise en service prévue à la rentrée). La DREAL donne les droits d'écriture au président du CS sur la page CS dans le site du PNA. Le CS souligne l'importance de rendre ses avis et les comptes rendus de ses rendus publics et dans les meilleurs délais.

3. Journée du PNA

L'idée est pour le CS et ses membres d'entrer en discussion directe avec les parties prenantesⁱ du dossier lynx. L'esprit est d'apprendre à se connaître, dans la perspective d'un travail collectif dans le cadre du PNA dans les 5 ans à venir.

En introduction de la journée (par exemple), il conviendra d'expliquer le rôle du CS, et d'illustrer les compétences et expertises de ses membres.

Du fait de la nature participative que le CS souhaite donner à l'organisation de cette journée, le mois de janvier 2022 est choisi et ainsi se laisser le temps de solliciter toutes les parties prenantes.

Quelles sont les étapes à venir ?

- 1. Rédaction de quelques lignes pour définir le rôle et les missions du CS. Patrick propose de reprendre le texte de l'arrêté de création du CS (voir aussi ce qui est écrit dans le PNA) et fait une proposition au CS.
- 2. Marie-Pierre communique à Olivier le listing des adresses électroniques des parties prenantes.
- 3. Olivier et Aline rédigent un message court à destination des parties prenantes (à faire lire à tous les membres du CS) pour annoncer l'organisation. Ce message aura pour objectif d'expliquer la démarche du CS, et de recenser les thématiques que les parties prenantes souhaiteraient voir aborder pendant la journée (quelles sont vos préoccupations ?), ainsi que les compétences et expertises en présence.
- 4. Olivier et Aline mettent en place un sondage pour voter pour les thématiques identifiées, afin de proposer un ordre du jour collaboratif.
- 5. Dans l'intervalle, il faudra réfléchir à l'organisation pratique de la journée. Des tables rondes organisées sur la base des thématiques identifiées et en fonction des compétences et expertises en présence ? Des exposés ? Une réunion spécifique est à prévoir à l'automne.

La DREAL apportera son aide au CS pour l'organisation de cette journée.

¹ Les parties prenantes sont les acteurs du COPIL du PNA (représentation plutôt nationale) et les acteurs locaux (e.g. <u>Pôle Grands Prédateurs</u>, <u>Athenas</u>, Fédérations départementales de chasseurs) qui ne sont pas directement représentés dans le COPIL du PNA.